

PATRIMOINE

764

Grand prix Fédération Nationale Droit du Patrimoine - LexisNexis

Fédération Nationale Droit du Patrimoine,
25 juin 2013



Les résultats du Grand Prix FNDP LexisNexis ont été annoncés le lundi 25 juin dernier par le professeur Renaud Mortier, président, dans les locaux de l'université Paris Dauphine. Pour cette quatrième édition, ont été primés par la FNDP et par les éditions LexisNexis les étudiants suivants (ordre alphabétique) : Audrey Guy (Toulouse), Olivier Grout (Paris 1), Laure Hamard (Rennes



Les membres du jury et les étudiants primés

1), Guillaume Lefebvre (Paris-Dauphine) et Jean-Yves Martin (Strasbourg).

Le jury était composé de Renaud Mortier, Philippe Baillot, Martine Blanck-Dap, Jean-François Desbuquois, Laurent Gayet, Fabienne Jourdain-thomas, Pascal Julien

Saint-Amand, Michel Leroy, Philippe Luttmann, Nathalie Picarrougne-Ducrocq.

Comme tous les ans, le corrigé du cas pratique sera publié par la *Semaine juridique édition notariale*, sous la plume de Renaud Mortier et Michel Leroy.